



Termes de Référence Evaluation Finale Projet « Haïti Gagne : Lire, Ecrire et Réussir »

I Contexte

Plan International s'engage, à travers sa stratégie globale, 100 Millions de Raisons, à favoriser l'émergence d'un monde plus juste au sein duquel les droits des enfants et l'égalité des filles sont respectés. Pour ce faire, Plan international entend lutter contre les causes profondes des discriminations en influant sur les normes et comportements, les structures économiques et sociales, et les politiques et législations qui perpétuent les inégalités. Cette stratégie s'accompagne d'une campagne « Aux Filles, l'égalité », ayant pour ambition de permettre aux filles et jeunes femmes d'être perçues, écoutées, et valorisées de manière égale.

Actif depuis 1973 en Haïti, Plan International aide les groupes vulnérables à améliorer leur accès à la santé, à une éducation de qualité, à la préparation à la vie active et à des perspectives économiques. Plan International Haïti (PIH) est particulièrement impliqué dans le secteur de l'éducation avec un accent mis sur l'éducation inclusive et l'éducation des filles.

Plan International Haïti, à travers les Unités de programme de Nord-Est et Sud-est, a reçu un financement de l'UNICEF avec des fonds de l'USAID pour la mise en œuvre du projet Haïti Gagne : Lire, Ecrire et Réussir qui vise à " permettre aux filles et aux garçons en milieu rural d'acquérir des compétences de base requises dans un système éducatif inclusif et de qualité. Ce projet concerne 104 écoles publiques réparties sur trois(3) Départements, dont cinquante et un (51) écoles au niveau du Nord-Est, trente et un (31) écoles au niveau du Nord et vingt-deux(22) dans le Sud-Est. Ce financement a permis à Plan International Haïti et la Direction Départementale d'Education de Nord-Est de contribuer davantage au renforcement des compétences en lecture des élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} A, lequel domaine est considéré comme une priorité du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

La mise en œuvre du projet a commencé au mois de Décembre 2016 avec le lancement de la première phase. Durant cette phase 1, diverses activités programmées ont été réalisées en vue de contribuer à l'atteinte des deux (2) résultats du projet:

- 104 écoles publiques dans 28 communes du Nord, du Nord-Est et du Sud-Est sont équipées et mettent en œuvre une meilleure approche pédagogique pour faciliter l'apprentissage et la réussite des filles et des garçons de la 1 à la 4 année du fondamental
- Les familles et les communautés développent leur capacité à soutenir leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans un environnement non-violent

En vue d'évaluer le projet, l'UNICEF et l'USAID en collaboration avec Plan International Haïti et les Directions Départementales d'Education des départements concernés, souhaitent commanditer une évaluation finale externe dudit projet. Cette évaluation fournira des éléments de réflexion sur les résultats et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet et permettra de définir des orientations et recommandations pour une mise à échelle des interventions réalisées dans le cadre de ce projet.

II But et Objectifs de l'évaluation

But de l'évaluation

L'évaluation a pour but de stimuler l'apprentissage de manière à améliorer la qualité des programmes de Plan International Haiti et répondre à l'exigence de responsabilité de Plan envers les enfants, leurs communautés, les partenaires de Plan et ses donateurs.

Objectif général

Evaluer la pertinence du projet ainsi que la qualité des résultats obtenus au regard des objectifs fixés, en vue d'en tirer des leçons pour l'élaboration de futurs projets dans le même domaine.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'évaluation consistent à répondre aux questions clés suivantes :

- Pertinence : Ce projet, tel que conçu, était-il une bonne idée compte tenu de la situation qui prévalait ?
- Efficacité : Quel est le niveau d'atteinte des deux principaux résultats du projet, à la lumière des statuts initiaux et finaux des indicateurs de résultats prévus dans le cadre de suivi et évaluation du projet ?
- Cohérence avec la stratégie de pays de Plan International Haiti : Dans quelle mesure le projet a-t-il alimenté les objectifs des stratégies de pays en vigueur au cours de sa période de mise en œuvre ?
- Durabilité : Quels acquis du projet vont demeurer après le retrait de Plan, lesquels ne demeureront pas et pourquoi ?
- Apprentissages : Quelles leçons et bonnes pratiques peuvent être tirées du projet et qui sont susceptibles d'apporter des améliorations dans une perspective de mise à échelle nationale des phases pilotes du projet ?

De façon générale, Il s'agit d'évaluer l'ensemble du projet à travers ses trois (3) phases en tenant compte de l'arrêt forcé de la mise en œuvre survenu pendant la période de la recrudescence de la pandémie de Covid-19.

Les conclusions et recommandations issues de cette activité d'évaluation seront utilisées pour adapter les stratégies et modèles choisis en perspective à une mise à échelle nationale des interventions pilotes du projet.

IV Méthodologie

L'évaluation ne cherchera pas seulement à "mesurer" les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé. Il devra être lu comme un exercice de leçons apprises pour permettre d'améliorer les interventions dans une perspective d'une passation à l'échelle au niveau national.

Un consultant externe à Plan International sera recruté pour conduire cette évaluation. Sa mission consistera à mettre en place la démarche permettant à l'équipe d'évaluation de répondre aux questions clés et d'arriver à un jugement d'ensemble visant à rectifier ce qui a lieu de l'être et à dégager des recommandations pour toute passation à l'échelle nationale du projet.

Pour la collecte de données, le consultant utilisera les méthodes suivantes, sans pour autant s'y limiter :

- 1- Le revue documentaire : Consultation des documents de référence (stratégie de programme et document de projets) et des documents créés dans le cadre de l'intervention (enquête de base, rapports trimestriels et annuels d'activités, etc.)
- 2- Des méthodes participatives de consultation des parties prenantes incluant : Des consultations communautaires et ateliers de réflexion et d'apprentissage en vue d'améliorer les réponses en cours et d'en adapter les stratégies et modèles choisis.

Les groupes ciblés pour ces consultations seront identifiés dans les différentes écoles des 28 communes du Nord, Nord-est et Sud-est où le projet a été mis en œuvre, et seront composés d'élèves, d'enseignants, d'autres membres du personnel scolaire et des communautés.

Les ateliers de réflexion et d'apprentissage réuniront des groupes de parties prenantes différents de ceux des consultations, en vue de faciliter l'identification des meilleures pratiques aussi bien que les lacunes enregistrées. Chaque atelier sera composé de représentants des comités scolaires (conseils d'école), de directeurs d'écoles, de la Direction Départementale de l'Education des départements du Nord, Nord-est et Sud-est du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), de membres des structures de système d'alerte précoce, de représentants des autorités locales. L'approche collaborative et participative permettra d'échanger avec les différents acteurs en vue de collecter des données, qui seront comparées aux données déjà recueillies au cours des précédentes consultations.

Pour déterminer les statuts des indicateurs relatifs à l'amélioration des compétences en lecture des écoliers, la méthodologie "EGRA" (Early Grade Reading Assessment) devrait être un des outils à utiliser. EGRA permet d'évaluer les compétences fondamentales en lecture des élèves dans les classes de base. Adapté à la technologie actuelle, l'outil est utilisé sur des tablettes numériques et / ou smartphones via l'application en ligne: TANGERINE, permettant ainsi d'être plus efficace en termes de temps et de précision.

La méthode de collecte de données doit inclure des données primaires sur les bénéficiaires cibles (bénéficiaires directs et bénéficiaires indirects), des données secondaires et des données qualitatives et quantitatives. Les données doivent être désagrégées par sexe et âge, c'est-à-dire séparément pour les filles et garçons, les femmes et les hommes.

Enfin, les données recueillies durant la démarche seront traitées par le Consultant ou la firme qui rédigera le rapport final de l'évaluation.

V. Liste des livrables

Les livrables suivants sont attendus de la réalisation de cette évaluation finale :

- Organisation des consultations communautaires ;
- Organisations d'ateliers de réflexion et apprentissage ;
- Rapport d'évaluation finale regroupant, la comparaison des résultats atteints entre les 3 évaluations (EGRA inclus), les bonnes pratiques et leçons apprises identifiées, et des recommandations émises pour une passation à l'échelle.

VI. Calendrier des activités d'évaluation

Actions	Durée proposée	Calendrier indicatif
Revue documentaire	4 jours	
Collecte des données primaires	15 jours	
Traitement et analyse des données	5 jours	
Préparation du rapport et soumission	3 jours	
Analyse du rapport et réaction de Plan	5 jours	
Préparation du rapport final et soumission	4 jours	

a)	Réunion de cadrage avec l'équipe du projet et revue documentaire des documents et outils de collecte données existants	2 jours
b)	Rapport initial incluant un draft détaillé de la méthodologie et de l'échantillonnage et des outils de collecte de données finalisés – en accord avec l'équipe du projet	2 jours
c)	Recrutement/choix et formation des enquêteurs jeunes des clubs, en s'assurant qu'ils signent et respectent la procédure de Protection de l'Enfant de Plan	1 jour
d)	Plan de travail détaillé	0.5 Jour
e)	Collecte des données qualitatives et quantitatives (La collecte des données qualitatives et quantitatives devrait prendre entre 10-14 jours. Ceci constitue une orientation approximative seulement)	14 jours
f)	Analyse des données et rapport provisoire de l'évaluation à mi-parcours à soumettre pour commentaires – écrit en respectant les lignes directrices fournies en annexe	6 jours
g)	Commentaire de l'équipe du projet sur le rapport provisoire	5 jours
h)	Rapport d'évaluation finale achevé, répondant aux commentaires ci-dessus	5 jours
i)	Présentation orale / rencontre de validation avec les équipes du projet et principales parties prenantes	0.5 jour
Total suggéré		36 jours

VII Budget

L'offre financière présentée par la firme de consultation devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de l'évaluation (honoraires des consultants(es) et les coûts opérationnels de réalisation de l'étude)



VI. Sélection du Consultant

Les Consultants intéressés par cette opportunité présenteront séparément leur proposition technique et financière, au bureau de Plan International Haïti, situé au #7, Impasse Borno, Rue Catalpa 1A, Delmas 75, à Port-au-Prince, ou par courrier électronique à l'adresse suivante: **Tender.Haiti@plan-international.org** avec la mention "**Evaluation finale du projet Haiti Gagne - FAD HTI100214**", au plus tard le 04 Juin **2021**, **jusqu'à 3H PM**.

Ceux-ci devront présenter leur proposition technique en tenant compte des points suivants:

- Curriculum vitae et expériences passées ;
- Méthodologie proposée ;
- Jours et horaires de travail ;
- Respect des échéances du calendrier.

Une proposition financière détaillée devra également être soumise. Le budget proposé devra inclure la répartition des coûts pour différents éléments tels que :

- Indemnité journalière ;
- Frais de transport, restauration et hébergement ;
- Autres frais administratifs pouvant être engagés.

Plan international est une organisation préconisant les droits de l'enfant et l'égalité aux filles. A cet effet, les consultants intéressés veilleront à respecter les Politiques et lignes directrices de l'organisation en matière de protection de l'enfant dont les documents complets seront attachés au contrat de service. Les consultants devront aussi inclure dans leur proposition technique une déclaration sur la manière dont ils comptent s'assurer de l'éthique et de la protection de l'enfance dans le processus d'évaluation.